

ANT 1018 La parenté et la néo-parenté

Trimestre Hiver 2021

Mercredi 8h30-11h30

3 crédits

Camille Thomas

Chargée de Cours

camille.thomas.1@umontreal.ca

Disponibilités : à déterminer

Département d'anthropologie
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal

DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU COURS

Ce cours est une introduction générale à l'anthropologie de la parenté et de la néo-parenté.

L'objectif du cours est triple :

- 1) Apprendre le vocabulaire et les bases terminologiques utilisées dans les études de la parenté par l'introduction aux thématiques classiques et contemporaines de l'anthropologie de la parenté et de la néo-parenté.
- 2) Appréhender un ensemble de paramètres d'analyse théoriques et empiriques pour saisir comment les gens de différentes cultures définissent, expérimentent et créent des types de filiation et de mariage propre à celles-ci.
- 3) Réfléchir aux rôles contemporains de la parenté dans un contexte de pluralisme culturel, de transformation du travail, de découverte biotechnologique et de globalisation des interactions sociales.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La matière sera transmise en classe lors d'exposés en ligne. Les étudiant.e.s devront effectuer des lectures obligatoires en lien avec chaque séance pour comprendre la matière dispensée en classe. Les lectures obligatoires, la matière exposée en classe et les supports vidéo ou audio sont complémentaires et essentiels à la compréhension des thématiques abordées dans ce cours. Tous les textes seront disponibles sur Studium en format PDF à télécharger. Chaque semaine les PowerPoint seront mis en ligne durant la semaine suivant le cours. Les évaluations de ce cours permettront de vous aider dans votre apprentissage et de valider votre compréhension des bases terminologiques, des concepts et des thèmes étudiés en anthropologie de la parenté et de la néo-parenté.

ÉVALUATIONS DU COURS

1. Quiz de lecture (15 %)

Les quiz auront lieu aux deux semaines et compteront pour **15 % de la note finale**.

- Vous aurez à compléter 5 quiz au cours de la session.
- Le quiz portera sur un texte parmi les lectures obligatoires de la semaine choisie.
- L'objectif est d'évaluer votre compréhension des textes et de leur contenu.
- Les questions varieront entre :
 - VRAI/FAUX.
 - Choix multiples.
- Les quiz seront à faire sur Studium. Vous aurez 6 jours pour compléter un quiz. Soit du jeudi (lendemain d'un cours) au mardi (veille d'un cours).
- Pondération /15 %
 - 1 quiz = /3 points (1 point par question).
 - 5 quiz = /15 points.
 - Les réponses et la note seront affichées dès que vous aurez complété le quiz.
- **La documentation est permise.**

2. Examen de mi-session (35 %)

L'examen de mi-session aura lieu le 24 février 2021 et compte pour **35 % de la note finale**.
Durée : 2h.

- L'examen portera sur la première partie de la matière vue en classe.
- Toute la matière vue en classe sera sujette à évaluation (PowerPoint, lectures obligatoires, supports vidéo et audio).
- L'examen en ligne sera composé de plusieurs sections :
 - Choix multiples.
 - VRAI/FAUX.
 - Questions à court/moyen développement.
- L'examen comprend aussi une question à long développement à préparer chez vous. Les modalités pour la remise de la question seront expliqués en classe.
 - La question sera disponible le 17 février 2021 à la fin du cours.
 - Vous aurez une semaine pour rédiger votre réponse.
- Les critères d'évaluation et de correction seront expliqués aux étudiant. e. s lors du cours précédent l'examen (le 17 février 2021) et seront disponibles sur Studium à la date de l'examen dès le 17 février 2021.
- **Aucune documentation permise.**

3. Examen de fin de session (50 %)

L'examen de fin de session aura lieu le 21 avril 2021 et compte **pour 50 % de la note finale**. Durée : 2h30.

- L'examen portera sur la deuxième partie de la matière vue en classe, soit la partie après l'examen de mi-session et la période d'activités libres.
- Toute la matière vue en classe lors de cette deuxième partie du cours sera sujette à évaluation (PowerPoint, lectures obligatoires, supports vidéo et audio).
- L'examen sera composé de plusieurs sections :
 - Choix multiples.
 - VRAI/FAUX.
 - Questions à court/moyen développement.
- L'examen comprend aussi deux questions à long développement à préparer chez vous. Les modalités pour la remise de la question seront expliqués en classe.
 - Les questions vous seront disponibles le 7 et le 14 avril 2021 à la fin du cours.
 - Vous aurez une semaine par question pour rédiger votre réponse.
- Les critères d'évaluation et de correction seront expliqués aux étudiant. e. s lors du cours précédent l'examen (le 14 avril 2021). Le tout sera disponible sur Studium à la date de l'examen dès le 14 avril 2021.
- **Aucune documentation permise.**

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

De nombreuses activités et ressources (pour la plupart gratuites) sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

INTÉGRITÉ ET PLAGIAT

Le **plagiat est strictement interdit** et sévèrement sanctionné. Pour plus d'information sur les règlements et politiques de l'Université concernant l'intégrité, la fraude et le plagiat, voir :

- <http://www.integrite.umontreal.ca/>
- <http://www.fas.umontreal.ca/etudes/plagiat/c/index.html>

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ENREGISTREMENT D'UN COURS

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Cependant, de manière exceptionnelle et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Pour ce faire, l'étudiant.e doit remplir le formulaire requis à l'adresse suivante :

https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx.

Même lorsqu'approuvée par l'enseignant.e, la permission d'enregistrer reste toujours conditionnelle au respect des conditions explicitées dans le formulaire.

Extrait du formulaire et des conditions relatives aux pratiques d'enregistrement d'un cours

Pour avoir le droit de faire un enregistrement du cours susmentionné, je, soussigné(e), m'engage à respecter les conditions suivantes :

- J'utiliserai les enregistrements uniquement pour mon usage personnel, aux fins de mes études à l'Université de Montréal;*
- Je ne partagerai les enregistrements avec personne, que cette personne soit un étudiant du cours ou non;*
- Je ne diffuserai ni ne vendrai les enregistrements;*
- J'enregistrerai les cours avec mon équipement personnel;*
- Je ne ferai pas de copie des enregistrements, quel que soit le support, et ne modifierai pas les enregistrements;*
- Je détruirai ces enregistrements au plus tard à la fin du trimestre durant lequel ils auront été faits.*

*Je comprends que **le non-respect de ces conditions peut mener au retrait par l'enseignant(e) du présent consentement de même qu'à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.***

ENREGISTREMENT DU COURS EN LIGNE

Dans le cadre de ce cours, les séances seront enregistrées et diffusées sous certaines conditions mentionnées ci-dessus. Si un ou plusieurs enregistrements sont diffusés, ils seront accessibles sur StudiUM sans que les étudiant.e.s puissent télécharger l'enregistrement sur leur ordinateur personnel. Ils pourront uniquement visionner l'enregistrement (audio ou vidéo) en ligne.

CODE D'HONNEUR PROPOSÉ SUR STUDIUM AUX ÉTUDIANT.E.S DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Je suis inscrit(e) au cours en ligne sur StudiUM et dans mon utilisation des outils de formation en ligne de l'Université de Montréal, je m'engage à respecter le code d'honneur suivant.

Je m'engage à :

- ne posséder qu'un seul compte d'utilisateur et à ne pas laisser d'autres personnes l'utiliser;
- respecter les conditions d'utilisation énoncées sur StudiUM qui traitent des droits et obligations des personnes inscrites sur le site;
- faire les tests et examens moi-même, sans l'aide d'autres personnes, sauf si le travail en équipe est expressément mentionné;
- ne remettre que mes propres travaux, qui ne contiennent aucun matériel plagié, en tout ou en partie, et à citer correctement mes sources;
- donner à l'équipe enseignante un accès à mes travaux partagés sur StudiUM pour les besoins du cours (correction des travaux);
- ne pas participer à des activités malhonnêtes visant à améliorer mes résultats ou à nuire aux résultats d'autres personnes participant à la formation;
- ne pas divulguer publiquement les réponses aux questions posées dans les tests et les examens des différents cours;
- respecter les règles de propriété intellectuelle des contenus donnés en classe. Reproduire et diffuser le matériel déposé sur StudiUM de quelque manière que ce soit, sans autorisation immédiate, est strictement interdit et peut mener à des sanctions disciplinaires.

CALENDRIER DES SÉANCES ET DES LECTURES OBLIGATOIRES

20 janvier 2021 – Présentation du cours.

Introduction à l'anthropologie de la parenté.

Lectures obligatoires

- Zonabend, F. (2000). Les maîtres de parenté: Une femme de mémoire en Basse-Normandie. *L'Homme*, (154/155), 505-523.
- Collard, C. & Zonabend, F. (2019). Chapitre premier. La parenté : à quoi sert-elle ?. Dans : Chantal Collard éd., *La parenté* (pp. 11-50). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

27 janvier 2021 – Introduction à l'anthropologie de la parenté (suite).

Concepts généraux, terminologie et historique.

Lectures obligatoires

- Collard, C. & Zonabend, F. (2019). Chapitre II. L'anthropologie de la parenté aujourd'hui. Dans : Chantal Collard éd., *La parenté* (pp. 51-80). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.
- Paulme, D. (1953). La Notion de Parenté dans les Sociétés Africaines. *Cahiers Internationaux De Sociologie*, 15, 150-173.
- Simbananiye, L. (2005). Les noms de personnes au Burundi : un support du lien social. *Anthropologie et Sociétés*, 29 (1), 167-181.

Quiz de lecture (5%)

3 février 2021 – Les types de filiations I : la patrilinéarité

Lectures obligatoires

- Piokoro, P., & Walyuva, M. (1988). Rôle de l'oncle maternel dans une société patrilinéaire et implications éducationnelles et pédagogiques: cas de la société yira. Dans *Annales aequatoria* (pp. 37-50). Centre Æquatoria.
- Stone, L. (2000). Nepalese Brahmins. Dans *Kinship and Gender*. Sous la direction de Linda Stone et Diane E. King. (p.90-107). New York et Londres : Routledge.

10 février 2021 – Les types de filiations II : la matrilité

Lectures obligatoires

- Schwarz, M. (2007). Perpétuer le soin de la Terre par le matrilineage chez les Navajo. Dans *Une maison sans fille est une maison morte : La personne et le genre en sociétés matrilineaires*

et/ou uxori-locales. Sous la direction de Nicole-Claude Mathieu. (p.77-102). Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

- Delière, R. (2005). Chapitre V : Polygynie et matrifocalisation. Dans *Anthropologie de la famille et de la parenté*. (p.72-85). Paris : Armand Colin.

Quiz de lecture (5%)

17 février 2021 – Les types de filiations III : la double descendance et les systèmes cognatiques

Lectures obligatoires

- Chauveau, J. P. (1990). Les Gba ou Gagou de Côte d'Ivoire: un système de parenté bilinéaire à nomenclature de type Crow. Dans *Les complexités de l'alliance : les systèmes semi-complexes*. (p.45-77). Ed. des archives contemporaines.
- Schneider, D. M. (2014). Chapter 3 : The Family in *American kinship: A cultural account*. (p.30-54). University of Chicago Press.

Remise de la question à long développement pour l'examen de mi-session

24 février 2021 – Examen de mi-session

Consignes et critères disponibles sur StudiUM.

3 mars 2021 – Période d'activités libres

10 mars 2021 – Mariage, échange et prohibition de l'inceste

- Lévi-Strauss, C. (1967). Le principe de réciprocité. Dans *Les structures élémentaires de la parenté*. (p. 61-79). Paris : Mouton & Co.,
- Delière, R. (2005). La prohibition de l'inceste. Dans *Anthropologie de la famille et de la parenté*. (p.39-56). Paris : Armand Colin.

Quiz de lecture (5%)

17 mars 2021 – La polyandrie et les systèmes de mariages

- Delière, R. (2005). Chapitre VII : La polyandrie. Dans *Anthropologie de la famille et de la parenté*. (p.109-134). Paris : Armand Colin.

24 mars 2021 – Mariages, alliances et polygynie

Invitée : **Marie-Ève Paré**, Ph.D. Anthropologie (Université de Montréal).
Stagiaire postdoctorale (Université McGill et du Centre de recherche SHERPA).
Chargée de cours (Université de Montréal et Université Ottawa).

Lectures obligatoires :

- Delière, R. (2005). Chapitre VI : Polygynie et matrifocalisation. Dans *Anthropologie de la famille et de la parenté*. (p.88-109). Paris : Armand Colin.
- Paré, M-È. (2018). La polygynie et l'effectivité de la législation au Burkina Faso. Dans *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique*. Sous la direction de Anne E. Calvès et collab. (p.371-394). Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Quiz de lecture (5%)

31 mars 2021 – Quelle famille ? (I) maternité, paternité, adoption, nouvelles technologies de reproduction

- Courduriès, J. (2016). Ce que fabrique la gestation pour autrui. *Journal des Anthropologues*, 144-145 (1) : 53-76.
- Déchaux, J-H. (2014). Une autre manière de fabriquer de la parenté? Des nouvelles techniques de reproduction à l'utérus artificiel. *Enfance, Famille, Générations*, (21) : 150-175.
- Tarnovski, F. (2017). Parenté et affects : Désir d'enfant et filiation dans les familles homoparentales en France. *Anthropologie et Sociétés*, 41 (2) : 139-155.

7 avril 2021 – Quelle famille ? (II) : parenté fictive, parenté spirituelle et néo-parenté

- Bettahar, Y. (2001). La pluriparentalité en terre d'Islam : L'exemple contrasté des pays du Maghreb. Dans *La Pluriparentalité*. Sous la direction de Didier Le Gall et Yamina Bettahar. (p.47-67). Paris : PUF.
- Hachet, B. (2016). Résidence alternée : Pratiques polémiques et normes ambivalentes. *Journal des Anthropologues*, 144-145 (1) : 191-219.

Quiz de lecture (5%)

Remise de la question à long développement pour l'examen final.

14 avril 2021 – Parentalité et vie professionnelle

- Bardon, H. (2010). Allaiter et travailler : puisqu'on vous dit que c'est possible. *Travail, genre et sociétés*, 24(2), 129-149.
- Bourgain, M. & Chaudat, P. (2015). Vie professionnelle et maternité : représentations comparées de jeunes entrepreneures et cadres en TPE et PME en croissance. *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 14(2-3), 83-108.
- Benoit, A. (2005). Tous pareils, les pères ? Le rapport à la paternité peut-il expliquer le rapport au temps des pères ? *Lien social et Politiques*, (54), 25–37.

Remise de la question à long développement pour l'examen final.

21 avril 2021 – Examen final

Consignes et critères disponibles sur StudiUM.